

**Table des matières :**

1. **Edito**
2. **Construction du complexe scolaire**
3. **Organisation scolaire**
4. **Taille des arbres et des haies**
5. **Permis de construire**
6. **Assemblée communale**
7. **Déchets verts (gazon et branches)**
8. **Vente de bâtiments communaux**
9. **Réorganisation communale 2010**
10. **Conclusion et vœux**

Edito

Chers habitants de Montfaucon,

C'est avec plaisir que nous venons de prendre une belle avance en matière de temps qu'il fait, avec un printemps hors du commun. Nous avons de la chance.

En effet, d'autres régions du monde ont certainement moins de chance et nous pensons en particulier aux habitants du Japon qui sont secoués par d'innombrables catastrophes naturelles, mais surtout qui sont rattrapés par une catastrophe majeure en ce qui concerne la production électrique au moyen de centrales nucléaires...

Cette maladie sournoise de l'être humain de vouloir augmenter en permanence sa consommation personnelle de toute sorte, nous amène inmanquablement à un manque de production énergétique dans tous les domaines. Alors il faut produire ! A tout prix ! Que ce soit en matière d'électricité, de chauffage, de déplacement humain ou de consommation d'eau, nous sommes actuellement totalement orientés sur une surconsommation effrénée.

Tous les acteurs politiques ou économiques en place sont attachés au confort de leurs « administrés-clients » et jusqu'à ce jour, peu de discours sont orientés sur l'économie en matière de consommation.

Cependant, il existe bel et bien des solutions. Malheureusement elles vont dans le sens contraire de notre petit confort personnel.

Le conseil communal de Montfaucon réfléchit en ce moment à changer cet état de fait et va essayer de mettre en place des mesures permettant des économies

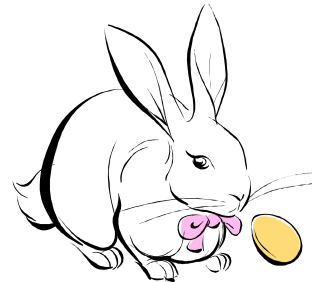
substantielles en matière de dépenses énergétiques et de consommation. Non seulement au niveau du ménage communal, mais aussi en ce qui concerne la population qui serait prête à y participer. Cela demandera des efforts, mais ceux-ci seraient récompensés de manière substantielle.

Nous pensons que c'est la seule façon de procéder, c'est-à-dire de diminuer notre consommation et de réfréner nos envies.

A l'aube des années 2020, il serait bon que notre commune ait diminué sa consommation électrique de 20% et qu'elle soit moins dépendante des effets de coupures de courant annoncées par les producteurs. Nous ne manquerons pas de vous présenter un projet concret en temps voulu.

Je tiens aussi à vous présenter, au nom du conseil communal, nos salutations les plus respectueuses et de merveilleuses fêtes de Pâques.

Claude Schaffter, maire

**Construction du complexe scolaire**

Le projet pour la rénovation du complexe scolaire et nouvelle halle de gymnastique suit son bonhomme de chemin.

Les bureaux d'architecte et techniques ont finalisé les plans et ont procédé à la mise en soumission des divers travaux. La démolition de l'ancienne halle, les creusages et les travaux de maçonnerie et béton armé ont été adjugés et les entreprises qui exécuteront les travaux sont connues.

Pour le reste, structures en bois, charpente, sanitaires, ventilation et électricité, les soumissions doivent parvenir à la commission pour la fin avril.

Pendant les vacances de Pâques tous les locaux seront vidés et la semaine suivante, les entreprises débiteront les travaux tant attendus.

G. Todeschini, conseiller communal



Organisation scolaire

Etant donné la rénovation du complexe scolaire il a été nécessaire de trouver des solutions pour placer les élèves des classes des degrés 3 / 4 et 5 / 6. La recherche de locaux adaptés pour les élèves a été très laborieuse.

Ceci n'a pas été simple de négocier et d'aboutir pour le contentement de tout le monde. Après maintes recherches le Conseil communal de Montfaucon s'est approché des autorités communales de St.-Brais.

Les deux conseils communaux réunis à St.-Brais pour une discussion générale ont trouvé une solution pour les élèves concernés. En effet, le conseil communal de St.-Brais a accepté de mettre à disposition l'espace nécessaire pour 2 classes.

Très touché, je remercie au nom du conseil communal de Montfaucon les autorités de St.-Brais pour leur accueil et leur bienveillance pour ce geste qui facilite la tâche pendant la durée des travaux du nouveau complexe scolaire.

Naturellement le déménagement à St.-Brais demande toute une organisation. L'école étant au bord de la route cantonale, les services des transports déchargeront les élèves en face de l'école. Ceci oblige la présence de patrouilleurs scolaires pour sécuriser le passage piéton. A cet effet des élèves seront formés par l'éducation routière cantonale, pour aider leurs camarades d'école à traverser la chaussée. Une signalisation verticale est déjà en place ainsi qu'une signalisation horizontale.

D'autre part c'est la commune de Montfaucon qui s'est investie pour les aménagements à St.-Brais, soit : repeindre une classe, prévoir diverses adaptations, aménagements, déménagements et réinstallation des vestiaires, des tableaux, du mobilier scolaire et autres, pour que tout soit terminé et sécurisé pour le mardi 26 avril à la rentrée après Pâques.

Albert Gonin, conseiller communal



Taille des arbres et des haies

Comme vous avez pu le constater ces jours passés les employés communaux ont procédé à la taille des arbres au bord des chemins et sur les places communales.

Suivant le règlement communal sur l'entretien des chemins chaque propriétaire est responsable de la coupe des arbres et haies sur son propre terrain afin de ne pas gêner le passage des véhicules et des piétons. Nous vous remercions de votre bonne volonté et de votre compréhension.

Nous rappelons aussi que des petites branches et en petite quantité peuvent être déposées à la STEP aux heures d'ouverture. Le reste doit être éliminé dans les déchetteries autorisées et équipées à cet effet.

Merci pour votre collaboration et compréhension.

G. Todeschini, conseiller communal

Permis de construire

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Marchand Arnould et Ursula
- Construction d'une maison familiale.
2. Frésard François et Patrick
- Agrandissement du rural avec stabulation, fosse à purin, SRPA et place à fumier.
3. Commune mixte de Montfaucon
- Rénovation du complexe scolaire.
4. Trolliet Serge
- Construction d'une écurie à chevaux.
5. Künnecke Basel et Christina
- Construction d'une maison familiale.
6. Miserez Christophe et Juliane
- Construction d'une maison familiale.
7. Sprunger Ernest
- Installation de capteurs solaires.
8. REKA
- Construction de 3 petits bâtiments.
9. Miserez François
- Constructions d'une maisonnette de jardin.



10. Schafroth André-René
- Installation d'un poêle à pellets dans le bâtiment.
11. Frésard Frédéric
- Construction d'une stabulation libre, 2 SRPA et fosse à lisier.
12. Hennin Vincent et Nathalie
- Construction d'une maison familiale.
13. Rindlisbacher Erich
- Transformations intérieures du bâtiment n° 7.
14. Veya Jean-Paul
- Installation de capteurs solaires.
15. Geissberger Roger
- Construction d'un abri de jardin.

Eric Schaffner, secrétaire-caissier

Assemblée communale

Le lundi 23 mai aura lieu l'assemblée communale ordinaires des comptes. Cette assemblée comprend 11 points à l'ordre du jour. Rassurez-vous, ces points devraient être rapidement passés, car la plupart des dossiers présentés sont déjà connus de la population :

Ordre du jour :

1. Lecture du PV de la dernière assemblée.
2. Voter les dépassements de budget et approuver les comptes 2010 de la commune de Montfaucon.
3. Information sur le décompte final du crédit voté en 2008 par l'ancienne commune de Montfaverger pour la construction d'un hangar à Montfaverger.
4. Prendre connaissance du décompte des frais relatifs à l'aménagement des Eco-Point de la commune et décider la consolidation du crédit de construction.
5. Prendre connaissance du décompte des frais relatifs aux travaux d'équipement du lotissement « Champ Mathias 1 » et décider la consolidation du crédit de construction.
6. Ratifier la décision de l'assemblée des délégués du GLM portant sur le vote d'un crédit de Fr. 60'000.00 destiné au changement de la chaudière à bois du domaine des Joux-Derrière ; le financement sera assuré par les recettes courantes.
7. Décider la vente d'une portion de terrain de 400 m2 environ à M. Ronald Grisard de Bâle.
8. Décider la vente d'une portion de terrain de 1'000 m2 environ à MM. André Rebetz et Marc-André Dubois de Montfaucon
9. Election d'un membre à la Commission d'école.
10. Statuer sur l'octroi du droit de cité communal sollicité par M. Goran Marjanovic, son épouse Mme Mira Marjanovic

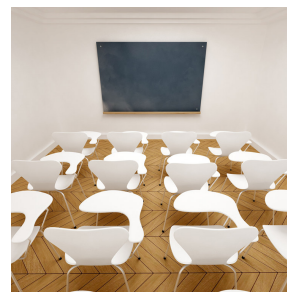
et leur fille Sara Marjanovic, ressortissants de Croatie, domiciliés à Montfaucon.

11. Divers et imprévu.

Les comptes communaux feront l'objet, comme à chaque assemblée d'une présentation de la situation financière de la commune.

Nous souhaitons que beaucoup de monde se déplace à cette assemblée communale, assemblée qui, nous le répétons inlassablement, représente le fondement même de la démocratie directe et participative.

Claude Schaffter, maire



Déchets verts (gazon et branches)

Voilà maintenant plus de six mois que l'éco-point a été aménagé au village.

Nous vous remercions pour vos efforts concernant le tri à l'éco - point. En majorité les consignes de tri sont bien respectées, mis à part quelques « irréductibles » encore et toujours ... qui déposent céramique et verre cassé ainsi que des appareils électriques par terre ou sur les bennes dans le hangar, alors qu'ils peuvent être déposés à la déchetterie de la STEP aux heures d'ouverture.

Nous rappelons aussi que les cartons et les sacs papiers vides sont à mettre dans la benne à carton et non dans la benne à papier ou dans les conteneurs Moloks.

Concernant les déchets verts tels que les branches et le compost, les dépôts peuvent se faire à la déchetterie de la STEP durant l'année du 1.04 au 31.10 selon les horaires ci-dessous.

Pour info, le coût de ce service rendu à la population coûte entre Fr. 4000.- et Fr. 5000.- par an à la commune.

Horaires Eco-point village :

Lundi –Vendredi = 8h00 - 20h00
Samedi = 8h00 - 19h00
Dimanche et jours fériés = fermé

Horaires Eco-point STEP :

Lundi –Vendredi = 13h30 - 15h00
Samedi = 8h30 - 9h30
Dimanche et jours fériés = fermé



Nous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un agréable printemps.

André Villiger, conseiller communal



Vente de bâtiments communaux

Comme nous l'avions déjà annoncé, la vente de trois, voire quatre bâtiments communaux seront à l'ordre du jour d'une assemblée communale extraordinaire avant l'été.

Ces bâtiments deviendront libres de tout engagement prochainement et la population intéressée peut encore et toujours s'intéresser par écrit.

Des directives et conditions d'achat sont en passe d'être édictées par le conseil communal. Elles seront appliquées aux acheteurs potentiels.

Le premier bâtiment est l'ancienne école de Montfaverger comprenant un appartement de 4 1/2 pièces au 1^{er} étage, une ancienne classe d'école au rez et des locaux au sous-sol. Le grenier est également exploitable.

Le deuxième bâtiment est l'actuelle école enfantine de Montfaucon, située au chemin des Haut-Monts. Cette maison jumelée comprend un appartement transformé en école enfantine. Des travaux sont à prévoir. Sa situation est exceptionnelle, elle se trouve sur la crête du vieux Montfaucon.

Le troisième bâtiment est l'étaonnerie. C'est un vieux bâtiment datant de la fin du 19^{ème} siècle, composé d'un ancien appartement de vacances sans confort au 1^{er} étage, d'une écurie avec boxes pour chevaux au rez. D'importants travaux sont à envisager pour transformer cette bâtisse en maison d'habitation. D'autres affectations sont possibles.

Le quatrième bâtiment qui pourrait être mis en vente, après une réflexion approfondie du conseil communal dont la décision n'est pas encore prise, serait le hangar communal. Cas échéant, la commune donnera plus d'information jusqu'à l'automne.

Une visite des bâtiments sera organisée au mois de mai. Elle sera annoncée par tous-ménages. Qu'on se dise !...

Claude Schaffter, maire

Réorganisation communale 2010

Après une année de fonctionnement, la nouvelle réorganisation communale du travail des employés donne toute satisfaction.

En effet, les quatre employés communaux actuels représentant en terme d'équivalent plein temps (EPT) 2,05 emplois ont tous fourni un effort important dans le cadre de ce changement.

De profonds changements d'organisation ont été appliqués donnant tous, après quelques petites corrections, une image nouvelle et dynamique de la commune.

Les coûts financiers du personnel ont été jugulés et sont maintenant appropriés pour une commune de 600 habitants.

Les employés communaux composés de :

Eric Schaffner, secrétaire-caissier (100%), Marc-André Dubois, employé STEP, voirie et eau (75%), Filomena Chevillat, concierge (25%) et Denis Chevillat tâcheron (10%) se sont investis avec sérieux, compétence et dévouement. Le conseil communal et toute la population tiennent à les remercier sincèrement pour leur engagement et leur motivation.

Claude Schaffter, maire



Conclusion

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter, en guise de conclusion, d'excellentes fêtes de Pâques et un printemps tout en douceur.

Nous restons bien entendu à votre entière écoute et à votre disposition pour toute demande que vous auriez à formuler.

Nous aimerions encore vous remercier pour votre compréhension pour les désagréments que beaucoup d'entre vous auront à subir avec le début des travaux du nouveau complexe scolaire.

Bonne lecture de ce journal « Infos-commune » et à bientôt avant les vacances d'été.

Claude Schaffter, maire